



Asmae - Association Sœur Emmanuelle
Lettre d'information bimestrielle n°22 – Février 2014

A la Une

Egypte : la place des enfants reconsidérée dans la nouvelle Constitution

En dépit des violences meurtrières qui ont ponctué le 3ème anniversaire de la Révolution, et qui nous rappellent à quel point la transition sur laquelle s'est engagé le pays est un processus fragile, instable et imprévisible, nous avons souhaité souligner les avancées, certes théoriques mais prometteuses, de la société égyptienne.



©Kamal Ramsi

Après le renversement du gouvernement de Mohamed Morsi le 3 Juillet 2013 par les forces armées, l'une des premières tâches du nouveau régime a été d'amender la précédente Constitution adoptée en 2012 sous le gouvernement des Frères Musulmans.

De nombreuses critiques avaient été émises par la société civile car celle-ci semblait largement négliger de nombreux points et notamment les *Droits de l'enfant*, du fait d'une approche vague et imprécise.

Ainsi, de septembre à décembre 2013, la sollicitation des acteurs locaux et associatifs travaillant sur la thématique de l'enfance a permis d'amender et de retravailler le précédent texte.

La nouvelle Constitution, adoptée les 14 et 15 janvier dernier, offre une plus grande visibilité et une meilleure protection pour les droits de l'enfant, même si l'Egypte disposait déjà d'une loi spécifique pour l'enfance, très novatrice et protectrice, adoptée en 2008 et toujours en vigueur.

L'enfant à sa juste place

On peut saluer tout d'abord la définition de l'âge de l'enfant durant lequel il peut se prévaloir de ces droits et de la protection spécifique de l'Etat. Dans le précédent texte, aucune référence à l'âge faisait craindre une remise en cause des efforts de la société civile depuis au moins deux décennies pour faire reculer le mariage précoce, la déscolarisation ou le travail des enfants.

L'article 80 stipule désormais : « **Est considéré comme enfant toute personne de moins de 18 ans.** Chaque enfant a le droit à un nom, à une identité, aux vaccinations obligatoires gratuites, aux soins de santé, à la protection familiale ou alternative, à un logement, aux aliments de base, à une éducation religieuse et au développement cognitif ».

Le droit à l'école dès le plus jeune âge

L'une des autres avancées de ce texte réside dans l'affirmation que « **Tout enfant a droit à une éducation préscolaire** dans un centre pour l'enfance jusqu'à l'âge de 6 ans ». Jusqu'alors, seule la scolarité obligatoire (de 6 à 15 ans) était mentionnée dans les textes de lois relatifs à l'enfance.

Un cadre juridique clair

Le cadre pénal pour les mineurs est également mieux défini et exige l'établissement d'un système judiciaire spécifique pour les enfants et fait de la détention une exception plutôt qu'un cadre à réglementer.

Le refus du travail des enfants affirmé

Enfin la nouvelle Constitution se fait plus claire sur l'interdiction du travail des enfants, clairement prohibé pendant la période de scolarisation obligatoire. Pour les 15-18 ans, le travail dangereux et nuisible à la santé est interdit. Auparavant, pour les plus jeunes, seul le travail « non conforme à l'âge » ou pouvant les empêcher d'être scolarisés, était nommément interdit.

Globalement, ce nouveau texte adopte une meilleure protection de l'enfance contre les violences et les abus et une définition précise des droits. Il ne nous reste qu'à souhaiter que la situation politique s'apaise pour permettre une mise en œuvre effective et efficace de ces nouvelles dispositions constitutionnelles.

La place du Handicap dans la nouvelle Constitution

Nos partenaires travaillant sur la thématique du handicap se félicitent de la part accordée aux personnes en situation de handicap dans la nouvelle Constitution. A ce titre, la participation d'une personne en situation de handicap, Hussam Al-Masah, au « comité des 50 » - organe en charge de rédiger le premier jet de la Constitution - a été saluée par beaucoup comme un pas en avant dans la reconnaissance et l'inclusion dans la société égyptienne. L'article 81 élaboré en collaboration avec des associations précise que l'Etat doit garantir les droits économiques, sociaux, culturels, éducatifs, ludiques et sportifs des personnes handicapées. L'article mentionne également l'obligation de l'Etat de fournir aux personnes en situation de handicap des opportunités égales et de garantir l'exercice de leurs droits politiques et leur intégration dans la société avec les autres citoyens.

Maelle Pelletier – Sandrine De Carlo

<http://www.asmae.fr/?q=node/1378>

Asmae en Egypte :

- 1971 : Installation de sœur Emmanuelle dans les bidonvilles du Caire.
- 10 partenaires
2 209 bénéficiaires directs dont 2 109 enfants et familles
603 enfants parrainés
3 régions d'intervention : le grand Caire, Alexandrie et Armant (zone rurale en Haute Egypte)
- Thématique prioritaire : l'Education : Protection et Education de la Petite Enfance, Accès à une scolarité de qualité, Accompagnement des enfants en situation de handicap. A ce titre, Asmae cofinance un projet avec l'Union Européenne de l'un de nos partenaire, l'AEDG intitulé « Plaidoyer pour le changement - loi sur l'enfance en Égypte : de l'adoption à l'application définitive » et qui vise à favoriser la mise en application effective de la « loi de l'enfant » de 2008 permettant aux enfants égyptiens de jouir de leurs droits à la protection sociale et à l'éducation.
- L'équipe : 1 Coordinatrice, 3 missions professionnelles, 4 traducteurs et 1 assistante

L'invité du mois

Qu'est ce qui ne devrait jamais arriver à un enfant ?

*C'est à cette question qu'ont répondu 6 enfants au Burkina Faso et 24 enfants en France – tous âgés de 8 à 12 ans. Entre eux, plus de 5 000 kilomètres et des préoccupations bien différentes, tant les disparités de mode et de contexte de vie sont évidentes. Ils ont raconté, joué, dessiné... De cette immersion dans le monde de l'enfance, il ressort cinq scénettes vidéo**, imaginées et contées par les enfants eux-mêmes.*

C'est Alain Mergier, sociologue, qui s'est rendu, à la demande d'Asmae, à la rencontre de ces enfants pour comprendre comment se développe chez eux les notions du « juste » et de « l'injuste ». Cette étude nous éclaire sur les conditions nécessaires pour qu'un enfant puisse dépasser les situations d'injustice qu'il a vécues pour devenir lui-même contributeur d'un monde plus juste. Eclairage...

Qu'est-ce qu'un enfant ?

Quelle question ! Les adultes dans le meilleur des cas peuvent devenir sages, les enfants, eux, sont toujours sérieux, même quand ils ne sont pas sages. L'enfant, c'est le sérieux du monde.

Avez-vous noté des différences entre enfants burkinabè et français ?

Du point de vue éthique, la différence qui me paraît la plus fondamentale n'oppose pas les enfants de par leurs origines. Elle distingue les enfants qui sont privés de la bienveillance éducative des adultes, de ceux qui en sont l'objet. Les premiers ne peuvent refuser l'injustice qui touche leurs proches et qui, de ce fait, justifie le recours à la vengeance et à la violence. Les seconds accèdent à une connaissance de l'injuste comme inacceptable quelles qu'en soit les circonstances et les victimes.

Ce dépassement de l'empathie les ouvre à la compréhension du Droit, condition sine qua non pour accéder au statut de citoyen responsable d'une société plus juste.

Comment les enfants construisent-ils les notions de Juste et d'injuste?



Si les enfants qualifient l'injustice comme une "déchirure dans un tissu de sûreté", les récits que nous avons recueillis nous montrent que pour qu'un enfant puisse ressentir l'injuste, il faut qu'il se sente lui-même comme vulnérable.

À partir de là, la notion d'injustice apparaît en trois étapes : la première c'est l'injustice dont l'enfant est lui-même l'objet et qu'il ressent d'autant plus douloureusement qu'il se sent vulnérable. La seconde étape, c'est lorsque l'enfant ressent la douleur de l'injustice dont un autre est victime. Avec la particularité que, pour qu'il y ait empathie, il faut que cet autre soit proche, qu'il vive dans la même rue, ou que ce soit un enfant.



Ensuite, l'empathie ne suffit pas. La troisième étape c'est lorsque l'enfant désigne comme injuste ce qui arrive à des personnes dont il se sent tout à fait étranger, sans quoi le sujet peut rester enfermé dans des logiques négatives de repli sur soi ou de vengeance. C'est à partir de cette étape que le juste et l'injuste deviennent des notions universelles et que l'enfant entre véritablement dans le jugement éthique.



Le fruit des ateliers avec les enfants burkinabé et français
©MargauxMergier

Et pour franchir cette ultime étape l'enfant a besoin de l'aide de l'adulte. Les médias, dont le flot d'images confronte en permanence au lointain, semblent jouer un rôle clé dans cette étape. « Quand l'empathie ne prend pas parce que les faits sont trop éloignés de l'enfant, ce dernier est confronté à l'incompréhension. Pour lui, la guerre n'est pas injuste, elle est absurde. Pour qu'il puisse se dire : "c'est injuste", il faut que l'adulte intervienne, mette des mots sur la situation. Dès lors, l'enfant est en mesure de penser la situation ("Il faudrait un gouvernement du monde", "interdire la guerre"...).

Les adultes tiennent un rôle fondateur dans cette construction, rôle qui les contraint à la cohérence et à l'exemplarité, ils sentent bien que le discours normatif d'un père qui battrait sa femme est inaudible, ou qu'il y a un problème quand les discours diffèrent de la maison au club de sport, de l'école aux médias. »

Cette étude confirme la pertinence pour Asmae d'aborder l'enfant dans son environnement et non pas comme individu isolé et de refuser la fatalité et l'injustice. Celle-là même qui nous exhorte à agir et dont s'est *nourri l'indignation de sœur Emmanuelle, et qui est depuis toujours le fondement de notre action.*

Découvrez [les scénettes vidéo](#) imaginées par les enfants pour parler de ce qui ne devrait jamais arriver aux enfants

Sandrine De Carlo

<http://www.asmae.fr/?q=node/1379>

Actu terrain

Les inscriptions aux Chantiers de solidarité, c'est maintenant !

Cet été, nous vous emmenons au Burkina Faso, en Egypte, en Inde, aux Philippines et à Madagascar. Comme chaque année nous vous proposons de vivre une expérience inattendue et hors du commun. Justine, partie l'été dernier, nous conte son expérience, entre émerveillement, partage et découverte de l'autre. Carnet de voyage...

Justine a travaillé l'année dernière au siège de l'association afin construire une offre dédiée aux collégiens, dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à la Solidarité Internationale. Connaissant la force du témoignage, et afin de nourrir ses échanges avec les jeunes lors de ses futures interventions, elle a souhaité partir en chantier. C'est ainsi que l'été dernier Justine a pris la route pour se rendre dans le petit village de Welguemsifou au Sud-Est du Burkina Faso.

Solidarité



Organisé en hommage à Saïdou, fondateur d'Idebak, l'une de nos associations partenaires au Burkina Faso, disparu l'année passée, ce chantier devait permettre la rénovation de l'école du village.

A notre arrivée, tout le village était là. Ils jouaient de la musique, toutes les femmes dansaient et chantaient. On s'est senti très attendu.

Le programme était dense : le matin on rénove l'école, construite il y a 18 ans, et l'après-midi on faisait des activités et des jeux avec les enfants. L'idée était d'améliorer le cadre pour les enfants et aussi de permettre un meilleur taux de scolarisation, en montrant que l'école c'est aussi quelque chose de ludique.

A la fin des deux semaines et demie de chantier on a présenté un spectacle. On a ainsi pu montrer aux parents tout ce que l'on avait fait : chansons, chorégraphies, lectures, récitations, jeux français et burkinabè... Lors de notre départ, beaucoup d'enfants ont pleuré ; on a senti l'importance de notre présence.

Rencontres



On a beaucoup parlé, échangé sur nos différentes cultures avec les enfants, mais aussi avec les hommes et les femmes du village.

Avec les enfants ça s'est vraiment bien passé. Ils parlaient globalement bien le français, et même au-delà de ça on se comprenait. Ils étaient tout le temps avec nous, le soir ils venaient danser avec nous... Ils nous ont beaucoup aidé, ils nous ont appris des jeux... Donc on avait vraiment de supers rapports.

Avec les autres bénévoles c'était très chouette aussi, on était cinq filles de 23 à 66 ans. On avait chacune des expériences de vie, des métiers différents, donc c'était sympa, chacune apportait sa vision.

Un chantier, c'est une expérience vraiment riche. Vivre avec des gens ça n'a quand même rien à voir avec le tourisme ou des missions de travail. Comme on est intégré dans la population on tisse des liens particuliers, et c'est une chose qui ne m'était jamais arrivée de me sentir à ce point là chez moi dans une culture et des conditions de vie aussi différentes.

Découverte

On a appris à organiser des après-midi avec 150 enfants, à gérer le temps parce que quand il pleut c'est le temps de cultiver donc tous les enfants vont au champ, et on a aussi appris le travail d'équipe. Dans le rapport avec la population, on a petit à petit appris les codes, les façons de dire bonjour, ne fallait pas oublier de se baisser pour faire la révérence au Chef... c'était très intéressant.

Professionnellement, ce séjour a rempli l'objectif de me nourrir pour mes présentations dans les collèges. J'ai ramené beaucoup de photos, de vidéos, et je peux expliquer comment des élèves qui sont nés de l'autre côté de la planète se conduisent, vivent et vont à l'école, car j'ai vécu avec eux et comme eux. Même si j'en avais une vague idée avant, tant qu'on ne l'a pas vu, c'est quand même dur de se le représenter, de l'expliquer. Maintenant je peux vraiment en parler sans cliché. J'ai vécu des moments forts qui m'ont marqués. C'était une très belle expérience que je referai avec plaisir !



Amandine Thébault

<http://www.asmae.fr/?q=node/1380>

Pour tenter l'aventure à votre tour, [cliquez ici](#) ou bien contactez la Chargée de la Mobilisation, au 01 70 32 02 50 ou à chantiers@asmae.fr

Les News

Les inscriptions aux Chantiers de solidarité pour l'été, c'est maintenant !

Nous vous emmenons à Madagascar, au Burkina Faso, en Egypte, aux Philippines et en Inde. Comme chaque année les délais d'inscription sont courts et les places sont comptées, ne perdez pas de temps, [cliquez ici!](#)

« Ce voyage à Madagascar a été une expérience unique, riche de rencontres, d'émotions, de couleurs, de paysages, de coutumes, de nourriture qui m'étaient complètement étrangères. Etrangement, je me suis sentie revenir à l'essentiel, entourée de personnes inconnues au premier abord. Une révélation, un paradoxe. Je me suis retrouvée, en étant loin de ce qui m'était familier. » *Témoignage de Sandra partie à Madagascar avec notre partenaire Orchidées Blanches*

Assemblée Générale, un rendez vous fondateur

Le 17 mai, adhérents, salariés, administrateurs, bénévoles... nous vous attendons nombreux pour venir échanger et débattre des grandes orientations proposées par Asmae. Pour + d'info ou pour vous inscrire, contactez Stéphanie Harvey au 01 70 32 02 50 ou par mail sharvey@asmae.fr.

Venez courir pour Asmae à la Course des héros

Le 22 juin à Paris et le 15 juin à Lyon, Asmae participera à la Course des héros. Cet évènement, organisé pour la troisième année, permet à chacun de devenir un héros en s'engageant à courir 6 km pour une association de leur choix dont Asmae. Attention, afin d'avoir droit de participer à la Course, chaque héros doit collecter 250€. Pour participer, vous n'avez qu'à vous inscrire sur <http://challenges.alvarum.com/cdh-paris/associations/asmae/> pour Paris et sur challenges.alvarum.com/cdh-lyon/associations/asmae/ pour Lyon. Pour plus d'information, contactez Alice Aubineau au 01 70 32 05 50 ou par mail sharvey@asmae.fr

Adhérez à Asmae c'est dire haut et fort votre attachement à la défense des droits de l'enfant et aux valeurs héritées de sœur Emmanuelle. Adhérez et faites entendre votre voix pour les enfants. C'est 20 € et c'est déductible. Règlement par chèque à l'adresse de l'association. Vous pouvez [télécharger le bulletin d'adhésion](#) ou nous contacter au 01 70 32 02 50

La fondation Agir sa vie soutient Asmae. Au Liban, pays où les moins de 15 ans représentent plus de 25% de la population, les jeunes évoluent dans un contexte d'instabilité politique, sécuritaire, économique et sociale. En 2014, le Fondation Agir Sa vie a choisi de soutenir Asmae et les associations partenaires Alpha et Irap. Ensemble, elles souhaitent favoriser la créativité des jeunes, leur épanouissement et leur engagement au sein de la communauté à travers la création de clubs de jeunes.

Recrutement

Missions internationales:

- * Un(e) volontaire pour une mission **de renforcement de capacités en recherche de fonds aux Philippines** > [voir l'offre](#)
 - * Un(e) volontaire pour une mission **d'évaluation d'un projet en relation avec les droits de l'enfant aux Philippines** > [voir l'offre](#)
-

Stagiaires

- * Un(e) stagiaire partenariats privés entreprises et fondations > [voir l'annonce](#)
-

Bénévoles, nous avons besoin de vous !

- * Des bénévoles pour réaliser ponctuellement des tâches administratives (siège, Montreuil) > [voir l'annonce](#)
- * Des bénévoles en soutien pour l'association Paga Lagny Davout (Paris 20eme) > [voir l'annonce](#)
- * Des bénévoles pour de l'alphabétisation auprès de l'association PLD, soutenue par notre programme Divers-Cité, pour une durée de 1 an minimum > [voir l'annonce](#)
- * Des bénévoles pour soutenir le programme Divers-Cité > [voir l'offre](#)
- * Des bénévoles compétents en informatique > [voir l'offre](#)
- * Des bénévoles spécialisés Web pour concevoir un site Internet pour l'un de nos partenaires > [voir l'offre](#)

<http://www.asmae.fr/?q=node/1381>